je Soussigné commissaire Nommé par l'academie pour examiner une observation a elle envoyée par M.r Broulhaud M.e en chirurgie a avignon, sur l'extirpation d'une epulie considerable et chancreuse dont la Repullulation n'a pu etre arretée que par l'application reiterée du cautere actuel certifie qu'on en doit faire usage par extrait dans les memoires lorsqu'on traiterait cette matiere.

a paris ce 16 7.bre 1756

Malot

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 53
n° 58